



FÉDÉRATION DE TIR DU CANADA

APPEL DE CANDIDATURES

POSTES DE MEMBRES NON DÉSIGNÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Fédération de tir du Canada (FTC) compte un total de cinq (5) postes de membres non désignés du conseil d'administration (administrateurs). Le mandat de ces cinq (5) administrateurs prendra fin en 2023, et les postes devront être comblés lors de l'assemblée générale annuelle des membres de 2023 tandis que la FTC amorce la mise en œuvre complète de ses nouveaux règlements administratifs.

L'élection des administrateurs auront par conséquent lieu à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des membres de 2023 de la FTC.

Date limite pour la soumission des candidatures : 26 août 2023

Lignes directrices concernant les candidatures

- Chaque candidature doit être recommandée par deux membres en règle de la FTC.
- Le présent formulaire doit être utilisé pour soumettre une candidature au poste d'administrateur non désigné.
- Le formulaire doit être dûment rempli par les personnes qui recommandent le candidat de même que par le candidat lui-même. Le formulaire doit être accompagné d'un curriculum vitae ou d'une biographie d'UNE page au maximum, de même que d'une photo du candidat (en format JPEG).

Critères d'admissibilité s'appliquant aux administrateurs

- Être membre en règle de la FTC.
- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Avoir la capacité légale de contracter.

Attentes à l'égard des candidats

Advenant leur élection, on s'attend à ce que les candidats :

- soient disposés à siéger au conseil d'administration de la FTC;
- lisent, comprennent et signent le document [Entente et guide des administrateurs de la FTC](#);
- suivent la formation sur les abus et le harcèlement du Groupe Respect, s'il y a lieu;
- se soumettent à une vérification du casier judiciaire, s'il y a lieu.

Si vous désirez recommander la candidature d'une personne pour l'un des postes susmentionnés, nous vous invitons à remplir le formulaire ci-dessous et à le transmettre à la FTC d'ici le 26 août 2023. Chaque candidature doit recevoir la signature de deux (2) membres votants de la FTC. Le statut de membre fera l'objet d'une vérification. Si le statut de membre est expiré, la candidature sera rejetée.

NOM DU CANDIDAT :

N^o DE MEMBRE DE LA FTC

MEMBRE QUI RECOMMANDE LA CANDIDATURE : **N^o DE MEMBRE DE LA FTC**

SIGNATURE :

MEMBRE QUI RECOMMANDE LA CANDIDATURE : N° DE MEMBRE DE LA FTC

SIGNATURE :

Je, _____, accepte que ma candidature soit soumise.

SIGNATURE :

DATE :

Veillez remplir un formulaire distinct pour chaque candidat recommandé. Les formulaires dûment remplis doivent être transmis au plus tard le **26 août 2023** à :

Fédération de tir du Canada
Courriel : sverdier@sfc-ftc.ca

*Notre organisation a à cœur de protéger la vie privée de ses membres.

Si vous avez des préoccupations à propos de la gestion de vos renseignements personnels, veuillez faire parvenir un courriel à l'adresse sverdier@sfc-ftc.ca.